

A PROPOS DES NATIONALISATIONS...

Dans un journal ami (1), un article non signé, intitulé: «*Merveilles des Nationalisations*», me semble appeler quelques remarques.

Après avoir passé en revue la gestion, qualifiée de désastreuse, des industries nationalisées: S.N.C.F., R.A.T.P., Charbonnages de France, etc..., l'auteur en arrive à cette conclusion: «*Nous préférierions que tout cela fut resté aux mains des compagnies privées*».

Cette conclusion, un peu inattendue, montre la position difficile des libertaires en face des deux formes de gestion de l'économie actuelle - ce qui les conduit à adopter, suivant leurs tempéraments, des attitudes variées.

Ainsi, pour certains d'entre nous, syndicalistes et autres, l'aversion d'un capitalisme privé qui, au temps de sa toute puissance, a certes montré d'incontestables capacités d'organisation, mais cela grâce à une exploitation éhontée de la classe ouvrière, pour ces libertaires, les nationalisations représentent, non pas la solution idéale - qui reste pour nous la socialisation - mais un pas en avant.

Pour d'autres libertaires (et c'est le cas de l'auteur de l'article en question), l'aversion du capitalisme d'État les conduit à se faire les défenseurs rétrospectifs de l'entreprise capitaliste privée.

Pourquoi?

L'auteur affirme que les sociétés nationalisées sont à peu près toutes en déficit et que ces déficits sont comblés par des subventions - c'est-à-dire avec l'argent des contribuables. C'est vrai.

Seulement... Il en était à peu près de même du temps des sociétés privées - ce qui n'empêchait pas les actionnaires de percevoir des dividendes. Et c'est ce qui faisait dire à l'époque, avec raison, que ces sociétés capitalisaient les bénéfices et socialisaient les pertes! Cela n'a d'ailleurs pas changé et il arrive périodiquement que l'État, pour éviter la fermeture d'une entreprise - c'est la forme du chantage exercé par le capitalisme privé - renfloue ladite entreprise avec les deniers des contribuables.

L'auteur affirme ensuite que, en ce qui concerne la S.N.C.F., à peine le quart des voyageurs transportés payent plein tarif. C'est toujours vrai. Mais attribuer les trois quarts restant aux «*privilèges*» des cheminots et aux exemptions dont bénéficient abusivement certaines catégories de citoyens est un peu excessif. C'est passer sous silence les réductions pour familles nombreuses, pour abonnements, pour voyages collectifs, pour congés payés, etc..., et qui constituent une sorte de service social contre lequel il serait mal venu, ce me semble, que s'insurgent les libertaires - nous qui préconisons la gratuité des transports en commun!

Mais délaissions la S.N.C.F., les Charbonnages, que je connais fort mal, pour parler d'une entreprise nationalisée que je connais fort bien puisque j'y ai fait ma carrière: l'E.D.F. Et d'autant mieux que cette carrière s'est déroulée pour moitié sous le règne des compagnies privées, l'autre moitié sous celui de la nationalisation.

Examinons d'abord ce qu'étaient les compagnies privées de distribution et de production d'électricité - qui allaient de la très grosse entreprise englobant plusieurs départements à la petite société quasi artisanale desservant une seule commune. Il est exact que ces compagnies privées faisaient des bénéfices - et même de fructueux bénéfices. Mais à quel prix? D'abord en allouant de très bas salaires à leurs ouvriers et employés, sans réelle garantie d'emploi, sans avantages sociaux, ni retraites (sauf quelques rares grosses sociétés telle la C.P.D.E.) (*).

(1) Les Cahiers de l'Humanisme libertaire, n°111, avril 1965.

(*) Compagnie parisienne de distribution de l'électricité. (Note A.M.).

Ensuite, ce qui est plus important (car les ouvriers mal payés pouvaient toujours aller ailleurs), les sociétés privées de distribution n'assuraient pratiquement que le minimum indispensable d'entretien et d'amélioration des réseaux, de telle sorte que ceux-ci étaient, à la veille de la nationalisation, dans un état de décrépitude et d'insuffisance qui frisait la catastrophe. Et il en était de même pour les sociétés de production qui se contentaient de vivre fructueusement le présent en ignorant l'avenir (on sait que la consommation d'électricité double tous les dix ans, ce qui nécessite d'incessants et énormes investissements).

On comprend que, dans ces conditions, les sociétés privées «*faisaient*» du bénéfice. Mais on comprend aussi que cela n'aurait pu durer longtemps. En fait, à la veille de la nationalisation, l'ensemble des sociétés privées de distribution étaient acculées, à court terme, devant ce dilemme: ou déposer leurs bilans, dans l'incapacité où elles se seraient trouvées de réunir les sommes gigantesques nécessaires à des investissements immédiats (en raison de leur carence passée), ou de se regrouper entre elles en monopole et solliciter de l'État une aide massive.

En fait, et nonobstant la «*lutte*» que se livrent capitalisme privé et capitalisme d'État, la nationalisation a été - au moins dans l'industrie électrique - une excellente affaire pour les compagnies. L'État leur a racheté à prix d'or des entreprises qui étaient au bord de la faillite (2).

L'E.D.F., il faut lui rendre cette justice parce que c'est vrai, a considérablement modernisé et amélioré la distribution et la production. En moins de vingt ans, elle a fait surgir de terre d'innombrables centrales hydrauliques, thermiques et même nucléaires (ce qui est plus contestable, mais ceci est une autre histoire...). Elle a assuré la production et la distribution au rythme de la consommation. Ce qui a coûté fort cher, mais aurait vraisemblablement coûté plus cher encore si les compagnies privées regroupées en monopole, avaient exigé et nécessairement obtenu de l'État - c'est-à-dire des contribuables - l'aide massive qui lui était indispensable.

Quant aux «*privileges*» dont bénéficient les «*serviteurs*» de l'État, qui sont un peu, selon l'auteur de l'article, «*consciemment ou non les exploités de ceux qui sont dehors de l'État*», cela appelle quelques remarques.

Disons d'abord que, dans n'importe quelle industrie, nationalisée ou non, le salarié qui gagne plus que son voisin exploite «*consciemment ou non*» celui qui gagne moins que lui. Et cela existera tant qu'existera une hiérarchie des salaires - sous quelque régime que ce soit.

Ensuite, en fait de privilèges, il en existait un certain nombre du temps des sociétés privées, dont ne assurément pas le personnel: voiture particulière et même yach acquis et entretenus aux frais de la société, personnel domestique (chauffeur, valet de chambre et jardinier) alloué à chaque directeur, etc...

Quant aux salaires actuels de l'E.D.F., disons en passant qu'ils deviennent raisonnables... après une quinzaine d'années de présence. Dans les débuts, ils sont tels que l'E.D.F. éprouve les plus grandes difficultés à recruter et que, parmi les débutants, un certain nombre abandonnent après avoir, quelques années durant, «*tiré le diable par la queue*».

Quant à la retraite, elle est honorable... pour ceux qui ont la chance d'en profiter - et qu'ils ont d'ailleurs partiellement payé par d'importantes retenues sur leurs salaires. Mais est-ce bien aux libertaires de s'insurger contre la sécurité des vieux jours - que nous avons toujours réclamée et qu'il reste à étendre à tous.

Dresser des catégories de salariés contre d'autres catégories de salariés sous prétexte de lutte contre l'étatisme ne fait pas, à mon avis, avancer la question sociale d'un pas. Toujours, aussi bien sous le capitalisme privé que sous le capitalisme d'État, il y a eu des branches du salariat qui, grâce à leur nombre, à leur cohésion et à leur combativité (3) sont parvenues à «*percer*» et à obtenir des avantages provisoires, jusqu'au jour où, grâce à la «*percée*» primitive, l'ensemble du salariat obtenant les mêmes conditions, cet avantage se trouve annulé du fait de son extension.

Il en est ainsi, par exemple, des quatre semaines de congés payés, acquises dès 1945 par le personnel

(2) Sans compter que l'ancien personnel dirigeant des sociétés privées a été intégré dans des conditions plus qu'avantageuses au sein de l'entreprise nationalisée.

(3) Les quatre syndicats qui se partagent le personnel de l'E.D.F.: C.G.T., C.F.T.C., F.O. et U.N.C.M. (**) ont réalisé depuis plusieurs années une réelle unité d'action. Ce qui contribue à la combativité du personnel.

(**) Union nationale des cadres et de la maîtrise de l'E.D.F. (C.G.C., U.C.T., puis C.F.E.-C.G.C. (Note A.M.).

de l'E.D.F. et maintenant étendues pratiquement à l'ensemble des salariés : c'est le processus même de la lutte sociale.

J'espère que ce qui précède ne me fera pas passer pour un défenseur inconditionnel des nationalisations, c'est-à-dire, en fait, de l'Étatisme. Et je reconnais très volontiers que l'E.D.F., qui a manifesté un réel dynamisme à ses débuts, est en train de s'enfoncer de plus en plus dans le bureaucratisme, la paperasserie et le favoritisme (4).

Pour conclure, je dirai que les libertaires n'ont pas à choisir entre le capitalisme privé et le capitalisme d'État, mais à les combattre tous les deux, sans démagogie et sans dresser les salariés de l'un ou l'autre secteur les uns contre les autres - tout en préconisant la seule solution valable: la socialisation.

Maurice FAYOLLE.

(4) Mais les très grosses sociétés privées sont-elles à l'abri de ces fléaux? Et il faudra beaucoup d'attention aux socialisations futures pour les éviter.